



HAL
open science

Master Sciences du sport et société

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Sciences du sport et société. 2014, Université Paris-Sud.
hceres-02040617

HAL Id: hceres-02040617

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040617>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Sciences du sport et société

de l'Université Paris-Sud

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université Paris-Sud

Académies : Paris & Versailles

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention :

Université Paris Ouest Nanterre la Défense

Université Paris Descartes

Mention : Sciences du sport et société

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA150008772

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

UFR STAPS, Université Paris-Sud, Orsay.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Le master *Sciences du sport et société* comprend quatre spécialités, dont deux sont évaluées dans la présente expertise : les mentions *Management des événements et loisirs sportifs* (MELS) et *Politiques publiques et stratégies des organisations sportives* (PPSO). Le renouvellement de la spécialité *Organisation sociale du sport* (OSS) n'est pas demandé et la spécialité *Formation des enseignants d'éducation physique et sportive* (EPS) est intégrée dans les masters des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF). Le master 1 est commun aux deux spécialités (MELS et PPSO) et certaines unités d'enseignement (UE) sont mutualisées avec la mention *Sciences du sport et de la motricité*. Les masters 2 sont spécialisés avec une structure globale des maquettes similaires. On ne relève pas de passerelles entre les spécialités.

A travers l'acquisition de connaissances disciplinaires et transversales, cette mention de master vise le développement de capacités d'analyse de l'environnement économique, organisationnel, juridique, politique et socioculturel de projets sportifs. Dans cette perspective, cette formation propose aux étudiants de développer les compétences professionnelles relatives à l'intervention dans la définition des politiques et des stratégies, ainsi que



dans la gestion, le développement et l'organisation d'événements et de projets sportifs (ou en lien avec le sport). Cette formation s'attache également à répondre aux profondes transformations des enjeux des politiques sportives.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette mention, à finalité professionnelle, vise à former des étudiants qui se destinent prioritairement aux métiers de cadres : chargé d'études, chef de projet ou de produit, conseiller de la fonction publique territoriale, chargé de communication ou de marketing au sein d'entités sportives professionnelles (fédération, club, comité d'organisation, etc.), cadre commercial, consultant, etc.

En première année de master (M1), les découpages en UE et les volumes horaires des spécialités sont relativement harmonisés entre les deux semestres. En définitive, ce M1 est complètement identique à celui de la mention *Sport et motricité*, ce qui questionne sur l'orientation dans l'une ou l'autre des mentions (*Sport et motricité* ou *Sport et société*) à l'issue de la licence. En M2, les parcours sont différenciés avec 2 UE par semestre et une quotité de cours magistraux (CM) très importante pour des spécialités à finalités professionnelles. Des enseignements d'anglais scientifique, de statistiques et d'utilisation d'outils informatiques et audiovisuels sont intégrés dans les maquettes en relation directe avec les objectifs de la formation. Une UE commune d'initiation à la recherche est proposée en M1. Son contenu et ses modalités ne sont pas précisées. Le second semestre du M2 est exclusivement consacré à un stage au sein d'une entité impliquée dans le management d'événements ou de loisirs sportifs et à un mémoire. Si des dispositifs sont mis en place pour les publics ayant des contraintes particulières (étudiants salariés ou en formation continue, athlètes de haut ou de bon niveau ; étudiants étrangers, personnes en situation de handicap), les adaptations des modalités d'examen (contrôle continu ou contrôle terminal) ne sont pas développées dans le dossier tout comme le contenu, les objectifs et les modalités d'évaluation.

Ainsi, malgré la pertinence des enseignements dans cette mention au regard des spécificités des deux spécialités, certains éléments mériteraient d'être précisés ou davantage explicités.

Le positionnement dans l'offre de formation de l'établissement n'est pas renseigné dans le dossier. Par ailleurs, la première année de master (M1) porte le même nom qu'une des deux spécialités (MELS) ce qui nuit à la lisibilité et à la compréhension de l'architecture générale de la formation. La majorité des étudiants acceptés en master 1 sont titulaires d'une licence STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) obtenue auprès d'un des établissements cohabilités pour ce master, d'une autre licence STAPS dans le même domaine, ou bien sont admis par validation d'acquis ou par VAE (validation des acquis de l'expérience). Les modalités de mise à niveau ne sont pas précisées.

Malgré une concurrence importante des formations en management du sport en France, le master 2 MELS apparaît lisible et attractif. Le master 2 PPSOS est unique en Ile-de-France du fait d'une spécialisation sur les équipements et les espaces sportifs. Le master n'est adossé qu'à une seule unité de recherche : le CIAMS (Complexité, innovation et activités motrices et sportives - EA 4532) de l'Université Paris-Sud, et plus particulièrement à l'axe 1 : Politiques publiques et stratégies des organisations sportives. Cependant, les partenariats indiqués avec les milieux professionnels sont variés. L'impressionnante liste de sept pages de partenariats aurait mérité quelques commentaires, notamment sur la nature et la forme que prennent ces partenariats. La dimension internationale est présente à travers la mise en place de passerelles de formation avec des universités canadienne (Sherbrooke) et américaine (Connecticut, San José, California State, Austin, San Francisco). Ainsi, en l'état d'explicitation du dossier, le positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique ne répond pas de façon satisfaisante à l'ensemble des critères considérés.

Les effectifs d'inscrits en master 1 sont relativement stables depuis 2008-2009 (entre 68 et 78). On relève environ 13% d'abandons en M1. Le recrutement en M2 s'appuie sur le vivier des étudiants ayant obtenu le master 1, mais recrute également d'autres étudiants ayant obtenu un master 1 STAPS. En M2 les effectifs sont stables (33 à 34). On relève 5 % d'abandons. Pour la spécialité MELS, environ 75 % des candidatures proviennent des STAPS. Et plus particulièrement de la filière sport et management. L'essentiel est en formation initiale. Les candidatures proviennent de la France entière. Certains étudiants proviennent d'écoles de commerce, d'école de communication, d'éco-gestion ou de sciences politiques. Les taux de réussite en M1 oscillent entre 35 et 70 % sans aucun commentaire. En M2 ils se situent entre 94 % et 100 %. Il existe donc une grande disparité entre le M1 et les M2. On relève 0 % de taux de poursuite d'étude en doctorat. Cette ouverture n'est d'ailleurs pas mentionnée parmi les débouchés possibles. Le taux d'insertion professionnelle se situe entre 90 et 100 %.



L'équipe de M1 est dirigée par un maître de conférences. Elle comprend 14 enseignants : 2 Professeurs, 3 MCF HDR, 4 MCF et 3 Professeurs certifiés (PRCE) et 2 doctorants, ainsi que 7 professionnels d'origines et de fonctions diverses (chargé de mission équipement en communauté d'agglomération, directeur de marketing en club sportif, chercheur à l'*Institut national du sport, de l'expertise et de la performance* INSEP, directeur de l'union nationale du sport scolaire UNSS, responsable coordination clubs ville de Pairs, Direction départementale de la jeunesse et des sports des Hauts-de-Seine, consultante en anglais). Les moyens administratifs affectés à la gestion du master sont de 0,60 ETP (équivalent temps plein) au total. Il n'est pas mentionné de conseil de perfectionnement, ni de périodicité des réunions, ni de répartition des initiatives au sein de l'équipe. Par contre, il est fait état d'un jury composé de cinq enseignants représentant les différentes spécialités.

Les modalités de contrôle des connaissances et aptitudes (MCCA) suivent les règles de l'Université Paris-Sud du domaine Sciences, technologies, santé (STS). Certaines sont complétées par des choix propres à l'UFR STAPS sur la base des évaluations des enseignements. Elles ne sont pas précisées. Les résultats sont semestrialités avec deux sessions d'examen en dehors des périodes de stage ; la compensation s'applique par semestre avec un seuil minimum de 7 sur 20 pour chaque UE, en dehors de l'UE stage et mémoire qui requiert une note minimale de 10 sur 20. Pour conclure, cette mention de master propose une offre de formation intéressante et de qualité, mais nécessite d'être positionnée au regard des autres mentions de l'établissement et notamment la mention *Sport et motricité* dont le master 1 est reproduit à l'identique. En master 2, les deux spécialités ont chacune leur cohérence et leur pertinence au regard de leurs spécificités respectives. Par ailleurs, et en l'état d'explicitation du dossier, le pilotage de la mention ne répond pas de façon satisfaisante à l'ensemble des critères considérés.

- Points forts :
 - Mutualisation intéressante du master 1 entre les deux spécialités.
 - Bonne attractivité et bon taux de réussite en master 2.
 - Richesse et diversité des partenaires institutionnels.

- Points faibles :
 - Aucune passerelle en master 2.
 - Dimension internationale à renforcer.
 - Aucune poursuite d'études en doctorat.
 - Faible visibilité dans l'offre globale de formation de l'établissement en lien avec les autres mentions et spécialités.

- Recommandations pour l'établissement :
Il faudrait :
 - Développer les collaborations à l'international.
 - Préciser les modalités de pilotage de la mention et les modalités de contrôle des connaissances.
 - Préciser la répartition des initiatives entre les différents partenaires, notamment les trois universités cohabilitées.



Evaluation par spécialité

Management des Evénements et loisirs sportifs (MELS)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Paris Sud Orsay.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Paris Ouest Nanterre La Défense.

Paris Descartes.

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Management des Evénements et loisirs sportifs* (MELS) forme des étudiants qui se destinent prioritairement aux métiers de cadres dans les organisations du sport événementiel et des loisirs. En vue d'une professionnalisation rapide, cette formation articule des contenus de cours théoriques et des mises en situation pratiques (études de cas, études pour des commanditaires, travaux de groupes, réalisation d'un événement sportif). Cette formation se caractérise, en outre, par une forte implication d'intervenants extérieurs dans la formation puisqu'ils représentent 45 % du volume horaire total de cours (auquel vient s'ajouter le stage de six mois). La fiche RNCP (référentiel nationale des certifications professionnelles) n'est pas fournie.

- Appréciation :

Dès le master 1, on trouve la possibilité d'une orientation en adéquation avec les objectifs et compétences visées à travers une unité d'enseignement de 80 heures dans laquelle l'étudiant choisit deux éléments constitutifs sur les six possibles qui ciblent différentes perspectives dans le domaine des sciences du sport et de l'activité physique. En master 1 l'étudiant réalise un stage de huit semaines associé aux milieux professionnels concernés. En master 2, l'essentiel des enseignements théoriques portent sur le marketing et la communication et des enseignements plus transversaux portent sur les outils et des méthodes générales. Une UE intitulée « expériences professionnalisantes » regroupe des réalisations d'événements sportifs et un stage professionnel de six mois. En fin de master 2, l'étudiant doit réaliser un mémoire de fin d'année dont les modalités de construction sont similaires à celles d'un mémoire de recherche. Toutefois, aucun étudiant ne poursuit ses études en doctorat. Au bilan, une formation pertinente et cohérente aux débouchés professionnels bien identifiés.

Il est indiqué que le master 2 MELS est l'une des formations en management du sport parmi les plus attractives en France. Les étudiants viennent non seulement de STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives), mais également d'écoles de commerce, de communication, d'éco-gestion ou de sciences politiques. Toutefois les informations disponibles dans le dossier ne permettent pas l'évaluer le bien-fondé de ces affirmations. Les taux de réussite sont de 100 % chaque année avec entre 85 % et 90 % d'insertion professionnelle. L'item « devenir des étudiants diplômés » n'est pas renseigné. Pourtant 100 % des diplômés ont répondu à l'enquête. Ainsi, malgré la pertinence des enseignements dans cette spécialité, certains éléments mériteraient d'être précisés ou davantage explicités. La publication d'un annuaire présentant des statistiques d'insertion professionnelle existe, mais n'est hélas pas présente dans le dossier.

L'équipe pédagogique de master 2 est constituée de 2 responsables (1 professeur et 1 maître de conférences HDR) et de trois autres enseignants dont 1 MCF, 1 professeur agrégé et 1 professeur certifié). 23 professionnels font partie de l'équipe. Aucun élément ne précise l'activité de l'équipe (périodicité des réunions, contenus, exploitation des bilans, sélection des candidats, etc.).



Le dossier n'apporte pas des éléments supplémentaires à ceux indiqués pour la mention. Il est indiqué que, du fait de l'ancienneté de la formation, en phase avec les attentes du marché du travail, les modifications apportées sont marginales, et il est impossible pour l'expert d'évaluer sur quels éléments les responsables et l'équipe de formation se sont appuyés pour réguler la formation.

- Points forts :
 - Bonne corrélation entre les enseignements et les débouchés.
 - Bon taux de réussite en master 2.

- Points faibles :
 - Opacité des modalités de contrôle des connaissances dans les différentes unités d'enseignement.
 - Manque d'explicitation des modalités de pilotage de la spécialité.
 - Les modalités de régulation de la formation n'apparaissent pas dans le dossier.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable de :

- Renforcer la dimension internationale.
- Préciser les modalités de contrôle des connaissances et de pilotage de la spécialité.
- Préciser en termes d'emplois le devenir des étudiants diplômés.



Politiques publiques et stratégies des organisations sportives (PPSOS)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Paris Sud Orsay.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Paris Ouest Nanterre La Défense.

Paris Descartes.

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Les compétences acquises dans le master *Politiques publiques et stratégies des organisations sportives* (PPSOS) sont relatives à la programmation des équipements sportifs et au développement des politiques sportives. Les enseignements dispensés permettent aux diplômés d'être opérationnels dans les services publics (collectivités territoriales et les services d'état), les organisations sportives (fédérations sportives par exemple) et dans certaines entreprises (programmation et de gestion d'équipements sportifs). Les enseignements pluridisciplinaires prennent appui sur l'articulation des sciences sociales et des sciences économiques et de gestion. Une attention particulière est portée à la capacité d'anticipation, d'adaptation et d'innovation des acteurs publics et associatifs. La fiche RNCP n'est pas fournie.

- Appréciation :

Dès le master 1, on trouve la possibilité d'une orientation en adéquation avec les objectifs et compétences visées à travers une unité d'enseignement de 80 heures dans laquelle l'étudiant choisit deux éléments constitutifs sur les 6 possibles qui ciblent différentes perspectives dans le domaine des sciences du sport et de l'activité physique. En master 1 l'étudiant réalise un stage de huit semaines associé aux milieux professionnels concernés. En master 2, l'essentiel des enseignements théoriques portent sur les politiques publiques et le système sportif, les outils juridiques et de management public et les projets sportifs urbains (équipements - animation - prévention et insertion). Une UE intitulée « expériences professionnalisantes » regroupe des cycles de conférences obligatoires, une stratégie de professionnalisation, un stage professionnel de six mois et de l'anglais appliqué. En fin de master 2, l'étudiant réalise un mémoire qui comporte un état des lieux des savoirs et des questionnements sur un sujet dont la dimension professionnelle doit être affirmée. Il est établi à partir d'une revue de littérature scientifique et professionnelle. Toutefois, aucun étudiant ne poursuit ses études en doctorat. Au bilan, une formation pertinente et cohérente aux débouchés professionnels bien identifiés.

Les effectifs en M2 sont stables, entre 12 et 15 inscrits par an avec peu d'abandons. Sur les trois dernières promotions (2009-2012), 68 % des étudiants inscrits en M2 PPSOS viennent des UFR STAPS d'Orsay, compte-tenu de la volonté affichée d'avoir des projets professionnels développés sur deux années. 15 % des étudiants viennent d'autres UFR STAPS. On ne connaît pas la proportion d'étudiants issus du master 1 de la mention. Les taux de réussite oscillent entre 83 et 100 % chaque année, avec entre 94 % et 100 % d'insertion professionnelle et le même taux de réponse aux enquêtes. Chaque année le suivi de la professionnalisation des étudiants est assuré sous couvert d'un enseignant par la promotion entrante. Un annuaire des « anciens » est mis à jour. Depuis 2004, 90,4 % des diplômés du master PPSOS ont un emploi. Sur les 9 restants (sur 103), 4 n'ont pas répondu à l'enquête, 3 sont sans emploi et 2 en poursuite d'études. L'insertion professionnelle et la poursuite d'étude sont satisfaisants bien qu'une analyse qualitative renseignerait sur la nature des emplois occupés par les diplômés.

L'équipe pédagogique est sous la responsabilité d'un MCF HDR. Elle est composée de 8 enseignants et enseignants-chercheurs : 1 PU, 2MCF HDR, 3 MCF, 1 PRAG EPS et 1 PRCE. Il est indiqué que 61 professionnels d'origines et de fonctions diverses et variées font partie de l'équipe. Ce chiffre a pratiquement doublé depuis la dernière habilitation. Le conseil de perfectionnement réunit le responsable de la formation, la secrétaire pédagogique, le directeur-adjoint chargé des formations, le responsable du master 1 et la responsable administrative



de la scolarité. Il se réunit en amont des jurys de semestre. Aucun autre élément ne précise l'activité de l'équipe (périodicité des réunions, contenus, exploitation des bilans, sélection des candidats, etc.). Sur ce point, le dossier n'apporte pas des éléments supplémentaires à ceux indiqués pour la mention. Ainsi, malgré la pertinence des enseignements dispensés dans cette spécialité, certains éléments mériteraient d'être précisés ou davantage explicités.

- Points forts :
 - Bonne approche pluridisciplinaire des politiques publiques.
 - Bon taux de réussite en master 2 et d'insertion des étudiants.
 - Formation mutualisée en master 1, puis très spécialisée en master 2.

- Points faibles :
 - Absence de présentation des modalités de contrôle des connaissances dans les différentes unités d'enseignement.
 - Manque d'explicitation des modalités de pilotage de la spécialité.
 - Les modalités de régulation de la formation n'apparaissent pas dans le dossier.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de :

- Renforcer la dimension internationale.
- Préciser les modalités de contrôle des connaissances et de pilotage de la spécialité.
- Préciser en termes d'emplois le devenir des étudiants diplômés.



Observations de l'établissement

Le Président de l'Université

A

Monsieur Jean-Marc GEIB
AERES
25 rue Vivienne
75002 Paris

Présidence
Bâtiment 300
91405 Orsay Cedex
Tel: 01.69.15.74.06
Fax: 01.69.15.61.03
president@u-psud.fr

Orsay, le 28 Avril 2014

Réf: 118/14/JB/CV/LS

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie pour l'ensemble des évaluations que vous nous avez fait parvenir. Dès à présent, nous nous attachons à intégrer vos recommandations dans la nouvelle offre de formation en cours d'élaboration.

Veuillez trouver ci-joint les observations relatives aux évaluations de l'AERES sur l'ensemble des formations de Licence, Licence professionnelle et Master que l'université souhaite vous communiquer. Ces observations fournies par mention sont regroupées par type de diplômes (L, LP, M).

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ces observations, je vous prie d'accepter, Monsieur le Directeur, mes très cordiales salutations.


UNIVERSITÉ
PARIS
SUD
Président de l'Université Paris-Sud
PRÉSIDENCE
Bâtiment 300
91405 ORSAY cedex

MASTER Mention Sciences du sport et société et les spécialités MELS et PPSOS REPONSES A L'EVALUATION DE L'AERES

Concernant l'évaluation de la spécialité MELS (Management des évènements et loisirs sportifs) de la Mention du Master Sciences du sport et société

Observation de l'AERES :

1. p. 4 « l'item « devenir des étudiants diplômés » n'est pas renseigné » et p. 5 « Préciser en termes d'emplois le devenir des étudiants diplômés ».

Commentaire : Le master MELS fait figure de précurseur à l'UFR STAPS en matière de suivi des étudiants et de leur insertion professionnelle puisque ce travail a été entrepris il y a plus de 10 ans, aboutissant chaque année à la publication d'un annuaire, la dernière version comprenant l'ensemble des statistiques d'insertion professionnelle des 300 étudiants diplômés de cette spécialité de master ainsi que leur situation professionnelle à cette date. Les différentes entreprises sont listées par secteur d'activités.

Cet annuaire constitue un véritable capital professionnel pour les nouveaux étudiants de la spécialité en vue de la constitution de leur propre réseau, de leur recherche de stage et de futur emploi. C'est notamment pour cette raison que cet annuaire a été étendu à l'autre spécialité PPSOS, à la licence professionnelle Remise en forme et loisirs sportifs associés, et le sera à partir de cette année aux autres formations de l'UFR STAPS.

Observation de l'AERES :

1. p. 5 : « il est impossible pour l'expert d'évaluer sur quels éléments les responsables et l'équipe de formation se sont appuyés pour réguler la formation »

Commentaire : depuis 10 ans, un questionnaire de satisfaction de 10 pages est complété de manière anonyme par chaque étudiant du M2 MELS. Ce questionnaire est complété à la fin du premier semestre, soit avant le départ en stage pour 6 mois. C'est ce questionnaire qui, année après année, permet à l'équipe qui pilote la formation d'ajuster l'offre de formation à la demande en agissant sur les matières proposées, le contenu de chaque UE ou le profil des intervenants extérieurs. Ce questionnaire et l'ancienneté de cette démarche d'évaluation ont été montrés à plusieurs reprises en exemple par les différents auditeurs évaluant la démarche qualité engagée par notre composante.

Observation de l'AERES :

2. p. 4 « en fin de master 2, l'étudiant doit réaliser un mémoire de fin d'année dont les modalités de construction sont similaires à celles d'un mémoire de recherche. Toutefois, aucun étudiant ne poursuit ses études en doctorat »

Commentaire : Au cours de ses 15 années d'existence, une seule étudiante diplômée du master 2 MELS a ensuite réalisé et soutenu une thèse de doctorat (après avoir travaillé presque 10 ans en entreprise dans le secteur du management du sport) à l'UFR STAPS de l'université Paris-Sud. Ce chiffre très faible s'explique de deux manières :

- la totalité des étudiants s'engageant dans cette formation visent à s'insérer dans le monde de l'entreprise, particulièrement dans le secteur du marketing du sport, de la communication et de l'évènementiel sportif. Aucun n'a spontanément le désir d'embrasser une carrière d'enseignant-chercheur en candidatant dans cette formation ;
- la maquette telle qu'elle a été créée puis telle qu'elle a évolué au cours des 10 dernières années vise à répondre aux besoins de formation de ces étudiants et n'inclut donc pas de formation à la recherche en tant que telle en vue d'une poursuite d'études en thèse (ce qui n'enlève rien à l'intérêt, pour ces étudiants, de réaliser un mémoire de fin d'année, considéré comme un travail de recherche appliquée, compte tenu de l'effort de structuration intellectuelle et de questionnement qu'il nécessite. Il a toujours été considéré que ce travail était bénéfique aux étudiants même si ces derniers aspiraient à travailler dans le monde de l'entreprise). Il faut sur ce point préciser qu'il y a eu par le passé des velléités de construire un master 2 recherche susceptible d'attirer en thèse les étudiants engagés dans la filière management du sport. Toutefois, les réunions de travail avec les collègues des autres composantes STAPS partenaires n'ont pas permis de construire une offre de formation à la recherche suffisamment attractive (pas assez centrée sur les disciplines associées aux sciences de gestion, au management, ces projets de maquette n'étaient en réalité qu'une version toilettée des masters recherche préexistants et fondés sur l'histoire du sport et la sociologie du sport).

La nouvelle offre de formation du master MELS devrait permettre d'augmenter sensiblement le nombre d'étudiants de master poursuivant ensuite en thèse. Elle proposera en effet un parcours profilé recherche en management du sport.

Observation de l'AERES :

3. p. 5 : « opacité des modalités de contrôle de connaissance dans les différentes UE »

Commentaire : la simplification de la mention STAPS : management du sport permettra de rendre les modalités de contrôle des connaissances plus lisibles. La communication des MCC par enseignement sera également simplifiée et plus explicite.

Observation de l'AERES :

4. p. 5. « *développer la dimension internationale* »

Commentaire : la spécialité de master MELS a engagé un développement de ses partenariats internationaux depuis une dizaine d'années (avant 2004 et la bascule en LMD, l'intitulé de cette formation était d'ailleurs « DESS Management international du sport »). A ce jour, il semble toutefois difficile de passer au stade supérieur de cette internationalisation sans disposer des ressources 1) financières permettant d'avoir des infrastructures (salles de cours, lieux de vie étudiante, bureaux pour les professeurs notamment) présentant des standards de qualité minimum susceptibles d'accueillir dans de bonnes conditions nos partenaires étrangers (professeurs, étudiants, etc.) et de pouvoir se déplacer plusieurs fois par an à l'étranger afin de rencontrer d'éventuels nouveaux partenaires ; 2) humaines compatibles avec cette internationalisation. En effet, renforcer la dimension internationale de notre spécialité de master repose notamment sur la possibilité de proposer une offre de formation dispensée en anglais. Toutes les universités européennes et asiatiques qui ont réussi leur internationalisation proposent aujourd'hui des formations en management du sport dispensées dans cette langue qui est aujourd'hui la langue officielle du sport business international. Pour cela, il est nécessaire de s'appuyer sur un pool d'enseignants en nombre suffisant maîtrisant l'anglais. Malgré ces contraintes le master MELS poursuit son internationalisation à l'image du projet d'échange avec une université polonaise.

Concernant l'évaluation de la spécialité PPSOS (Politiques publiques et stratégies des organisations sportives) de la Mention du Master Sciences du sport et société

Observation de l'AERES :

1. p. 7 : « *Manque d'explicitation des modalités de pilotage de la spécialité* »

Commentaire : Les bilans annuels réalisés avec les étudiants et les intervenants (enseignants et professionnels) se traduisent à chaque rentrée par les améliorations jugées pertinentes et compatibles avec les moyens humains et financiers mobilisables.

A titre d'exemple, les améliorations apportées à la formation en 2013/2014 à la suite du bilan 2012/2013 ont concerné :

- l'allègement du premier semestre avec une meilleure répartition des cours sur les semaines mobilisables ;
- une meilleure répartition des dates de remise des dossiers ;
- la suppression de certaines redites entre deux cours ;
- la réduction du volume accordé à un intervenant jugé "trop long" ;
- une amélioration de la transmission de l'information avec un rapprochement du secrétariat basé au bâtiment 335 ;
- les conditions de travail avec une vigilance accrue sur le chauffage, les toilettes, les connexions internet, etc.

Ce travail sera poursuivi et amplifié avec notamment une meilleure diffusion des bilans et propositions d'améliorations de la formation et de son environnement.

Observation de l'AERES :

2. p. 7 : « *Renforcer la dimension internationale* »

Commentaire : Si la gestion des collectivités locales est principalement ancrée sur les territoires locaux, cela n'exclut pas le développement des projets internationaux. Certains se déroulent dans le cadre de la solidarité internationale : la promotion 2013/2014 a été associée à deux colloques internationaux organisés par la FSGT (coopération autour d'un projet d'équipement et d'animation en Palestine) et par l'Agence pour l'Éducation par le Sport (Forum Mondial Educasport). D'autres se déroulent dans le cadre du développement du sport pour tous : à partir de septembre 2014, et cela pour plusieurs années, le master 2 PPSOS sera associé à l'UFOLEP à un projet européen visant à initier et à analyser des expérimentations associant collectivités locales et organisations sportives dans au moins 5 pays d'Europe. Dans ce cadre, l'UFOLEP assurera la moitié du module « Dimensions internationales du sport » et proposera aux étudiants des travaux collectifs ainsi qu'un ou plusieurs stages.

Observation de l'AERES :

3. p. 7 « Préciser en termes d'emplois le devenir des étudiants diplômés ».

Commentaire : A la suite de la spécialité MELS (cf. ci-dessus), le même travail a été entrepris pour la spécialité PPSOS aboutissant à la publication régulière de son annuaire portant sur 94 étudiants, leur insertion professionnelle depuis la promotion 2004-2005 (analyse 2011-2012 en cours) et la liste des entreprises des secteurs privés et publics.

Observation de l'AERES :

4. p. 7 « Opacité des modalités de contrôle des connaissances dans les différentes unités d'enseignement ».

Commentaire : S'il est vrai que le dossier n'était pas nécessairement accompagné de ces documents, les MCC de la spécialité sont connues et signées par les étudiants au moment de leur inscription (tout comme pour la spécialité MELS). De même, les modalités d'évaluation par enseignement sont également diffusées.

Les MCC par enseignements sont les suivantes :

- 1-1 : Prospective des APS : CC pour 100 % avec 1 oral, un dossier
- 1-2 : Economie des activités sportives : CC pour 100 % avec deux études de cas
- 1-3 : Marketing : CC pour 100 % avec 1 oral et un dossier
- 1-4 : Gestions des publics : CC pour 50 % avec un dossier et CT à 50%
- 1-5 : Les dimensions internationales du sport : CC pour 100 % avec deux études de cas

- 2-1 : Programmation des équipements sportifs : CC pour 100 % avec un dossier
- 2-2 : Enjeux de mise en exploitation des équipements : CC pour 100 % avec deux études de cas
- 2-3 : Les projets sportifs au service de la cohésion territoriale : CT à 100%
- 2-4 : Sport et projets socio-éducatifs : CC pour 50 % avec une fiche de lecture et un oral et CT à 50%

- 3-1 : Economie des partenariats public/privé et APS et Economie de la construction : CT à 100%
- 3-2 : Droit de l'urbanisme (développement durable) : CT à 100%
- 3-3 : Finances publiques locales : CT à 100%
- 3-4 : RH et Collectivités locales : CC pour 100 % avec un dossier
- 3-5 : Droit des marchés publics : CC pour 100 % avec deux dossiers

- 4-1 : Cycle de conférences : CC pour 50 % avec deux comptes rendus de conférences et CT à 50% avec un examen collectif
- 4-2 : Stratégie de professionnalisation : CC pour 100 % avec un dossier, une enquête sur la professionnalisation des étudiants diplômés, un entretien et un oral
- 4-3 : Stage et mémoire : Soutenance et remise d'un mémoire de stage
- 4-4 : Anglais appliqué : CC pour 100 % avec un oral et plusieurs écrits